FORMATION JURIDIQUE

RESPONSABILITÉS EN OBSTÉTRIQUE

Format d'intervention

Présentiel

Mode d'intervention

Intra

Votre secteur d'activité

S Santé

Vous êtes

Professionnel de santé intervenant dans le secteur de la naissance : gynécologue-obstétricien(ne), sage-femme/maïeuticien et soignant(e).

Date et lieu

sur demande

- 1 jour : 09h00– 17h00

Tarifs

devis sur demande

Référence LY48

PRÉSENTATION

Vous êtes professionnel du secteur d'obstétrique. Vous souhaitez participer activement à la sécurisation et à l'amélioration des pratiques au sein de votre établissement. Cette formation vous permettra de maîtriser la réglementation applicable à votre secteur d'activité et d'évaluer les risques de responsabilité afférents à l'activité de la maternité.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- **Assimiler** les enjeux liés à la prise en charge en obstétrique
- **Appréhender** les responsabilités dans les différentes phases du parcours de la patiente.
- **Sécuriser** activement la prise en charge en obstétrique

PRÉREQUIS

Cette formation ne nécessite pas de prérequis.

INTERVENANT

Cette formation est animée par un(e) juriste spécialisé(e) en droit de la santé.

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

Pour chaque phase de la prise en charge, l'intervenant(e) analyse les situations à risques et à enjeux juridiques : exposé d'un cas réel, focus réglementaire, éclairage juridique et jurisprudences.

PROGRAMME

Introduction : la sinistralité en obstétrique

1 - Responsabilités en établissement de santé : testons vos fondamentaux

- Responsabilité civile ou pénale?
- Qui est responsable?
- De quoi est-on responsable?

2 - La prise en charge de la parturiente : les zones à risques

- La phase anténatale
  - Information de la parturiente
  - Diagnostic anténatal et échographies obstétricales
  - Orientation de la parturiente vers le niveau adéquat
- La phase per-natale
  - Accueil de la parturiente (admission en surnombre ou transfert)
  - Accouchement dystocique
  - Césarienne en urgence
- La phase post-natale
  - Surveillance post-interventionnelle
  - Prévention et prise en charge de l'hémorragie du post-partum

EVALUATION

Tout au long de la formation des exercices ou des quiz permettent d'évaluer l'acquisition des connaissances et des compétences et l'atteinte des objectifs. Une évaluation de la satisfaction des participants est recueillie en fin de formation

Je demande un devis

formation.santesocial@relyens.eu

+33 (0)4 72 75 50 15

Relyens Mutual Insurance
18 rue Edouard Rochet - 69372 LYON Cedex 08 - FRANCE
Tél : +33 (0)4 72 75 50 25 - www.relyens.eu

Société d'Assurance Mutuelle à cotisations fixes
Entreprise régie par le code des assurances - 779 860 881 RCS Lyon
Organisme de formation professionnelle déclaré sous le n° 82690051369 auprès du Préfet de région
N°TVA Intracommunautaire : FR 79779860881

Mise à jour juillet 2023 – tous droits réservés